

La fatigue d'être libre, les pouvoirs nouveaux atteignant nos libertés

Respectable Loge, Maillon et Liberté, Orient de Lyon, Région 6

Mots-clefs : Raison

Le confinement a été l'occasion pour les français d'expérimenter une phase de vie inédite, dont on redoute d'ailleurs le retour : celle de l'abandon des libertés fondamentales dont la plus importante qui est celle d'aller et venir.

Au nom d'un intérêt supérieur à ces libertés fondamentales, le citoyen a volontairement – docilement ? – accepté de rester calfeutré chez lui le temps qu'on le lui a imposé, ingérant *ad nauseam* le sinistre décompte quotidien des cas de contamination, des cas d'hospitalisation en réanimation et des décès ? La réponse à cette question mériterait à elle-seule de longs développements, entre la nécessité de préserver le service hospitalier, l'incapacité proclamée des français à utiliser un masque, les thèses complotistes faisant des industriels pharmaceutiques les maîtres du monde, etc...

Ce qui interpelle les maçons que nous sommes, c'est ce rapport inédit à notre liberté qui nous a été imposé et que nous avons subi et/ou accepté.

Avant le confinement, notre rapport aux libertés individuelles n'a déjà plus rien de comparable à celui de nos aïeux, sans qu'il ne soit nécessaire de remonter à des centaines d'années.

La modernité galopante a considérablement modifié notre appréhension des libertés individuelles.

Nous acceptons tous aujourd'hui, dans notre quotidien et en raison des nouvelles technologies qui nous submergent, des entorses à nos libertés individuelles : la géolocalisation de nos déplacements lorsque nous prenons des photos avec notre téléphone portable, la transmission de nos données personnelles à n'importe quel site internet sur lequel nous nous inscrivons, l'acceptation que nos déambulations sur internet soient tracées grâce à l'enregistrement de cookies dans notre ordinateur qui alimentera une base de données mondiales sur les recherches internet que nous avons faites, les sites que nous avons consultés.

Le secteur marchand est un perpétuel consommateur de données personnelles et nous acceptons de donner notre date de naissance, notre numéro de sécurité sociale, le nombre – et l'âge – des personnes qui habitent chez nous pour pouvoir s'acheter le dernier smartphone sur Amazon.

La vie dans le monde d'après va-t-elle, peut-elle, changer ?

Les premiers constats n'y sont pas favorables, bien au contraire.

La liberté d'expression est particulièrement mise à mal, avec l'exigence de se plier à des éléments de langage, tout en prenant soin de ne pas aborder de sujet jugés trop sensibles au nombre desquels figure le communautarisme, notion laissant actuellement place au séparatisme.

Ainsi, seules les femmes pourraient parler au nom des femmes, seuls les noirs pourraient parler au nom des noirs, les musulmans au nom des musulmans, les homosexuels au nom des homosexuels, etc...

Au lieu de nous réunir dans une société une et indivisible, nous paraissons nous diriger vers une société morcelée en autant de communautés qu'il y a d'appartenance ethnique, religieuse, sexuelle.

De ces communautés se dégage une pensée, laquelle est le plus souvent bien-pensante et qu'il faut donc suivre, mais qui peut parfois être provocatrice, outrancière, et qu'il faut respecter au nom de la liberté d'expression.

A l'inverse, critiquer cette pensée, précisément au nom de la liberté d'expression, fait passer son auteur pour un réactionnaire au mieux, pour le plus vil penseur au pire taxé, selon les circonstances, de raciste, d'antisémite, de machiste, d'homophobe, etc...

Le procès des attentats de janvier 2015 illustre de manière terriblement cruelle cette réalité, où jusqu'en France, il se trouve des commentateurs critiquant la republication, par Charlie Hebdo, des caricatures du prophète Mahomet.

La liberté d'expression est bien mise à mal : elle est brandie par ceux-là même qui interdisent à leurs détracteurs de s'en prévaloir pour faire valoir une conception différente de la leur... et vice-versa.

Quant à la liberté de croire ou de ne pas croire – la laïcité qui nous est si chère – est tout aussi mise à mal, dès lors qu'elle est pervertie par ceux qui s'y oppose, arguant qu'elle constitue une atteinte à la liberté religieuse.

Exiger le respect, dans notre société, des principes de laïcité s'assimile automatiquement à une attaque de la liberté de culte.

Si le port de signes religieux ostentatoires est interdit dans les écoles, il ne l'est pas dans les espaces publics.

La pratique religieuse dans l'espace public, comme le port de signe religieux, ne peut être restreint qu'au travers des perturbations qu'ils peuvent générer dans l'exécution d'un service public ou des troubles à la sécurité qu'ils peuvent générer, mais pas pour ce qu'ils sont.

En juillet dernier, une salle de sport à Lyon a ainsi décidé – ou été contrainte – d'accepter que certaines adhérentes activistes portent le voile au nom de la lutte contre la discrimination, alors que le port de tout couvre-chef est interdit ; elle a depuis été suivie par plusieurs autres salles de sport lyonnaises

Le confinement aurait-il modifié à ce point la perception de nos libertés que nous accepterions désormais des atteintes qu'hier nous jugions intolérables ?

Proposition

Ils répandront les vérités qu'ils ont acquises, ils feront aimer notre Ordre par l'exemple de leurs qualités, ils prépareront, par une action incessante et féconde, l'avènement d'une humanité meilleure et plus éclairée.

Il est temps d'éclairer les maçons de notre Ordre pour apporter à l'humanité, par nos actions, un peu de raison.